

L'an deux mille seize et cinq Avril à 20 Heures 45, dans la salle de la Mairie, le Conseil Municipal de la commune de COURS LES BAINS, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Bruno DREUMONT, Maire.  
La convocation était du 22 Mars 2016..

**PRESENTS** : BORDESOULES Martine, DEMOULE Jacques, DUCASSE Valérie, DUPOIS Sylvie, GASSER Frédéric, LABARCHEDE David, LABARCHEDE Magali, LABONNE Jean-Bernard, NARBEBURU Dominique, PIZZINATO Jeany,

**EXCUSES** : /

**Secrétaire de séance** : Mme BORDESOULES Martine

Après lecture, donnée par Valérie DUCASSE, le compte rendu de la réunion du 21 Janvier 2016 est adopté à l'unanimité par les membres présents à la séance.

### **-001- TAUX IMPOSITION 2016:**

Le Maire demande au Conseil Municipal de fixer les taux d'imposition de la commune pour 2016, afin d'inscrire le produit attendu sur le Budget. Il demande au Conseil Municipal de tenir compte de l'augmentation des bases notifiées sur l'état 1259, des dotations de compensation et des taux moyens appliqués par ailleurs.

Le Conseil examine l'état de notification des trois taxes, transmis par les services préfectoraux. Le Maire rappelle les derniers éléments communiqués en matière de fiscalité des communes lors des travaux du Pacte Fiscal et Financier de la Communauté de Communes. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE d'augmenter en 2016 les taux appliqués en 2015 de 1.50 % et donc de les fixer comme suit :

Taxe d'Habitation : 6.52 %

Foncier Bâti : 9.20 %

Foncier Non Bâti : 31.48 %

Le produit attendu sera donc de 30 941 € auquel il convient d'ajouter 2 242 € d'allocations compensatrices diverses.

### **002- BUDGET 2015**

Monsieur le Maire demande au secrétaire de présenter le projet de budget, chaque conseiller est en possession d'un exemplaire.

Il débute sa présentation par l'état de la dette, l'emprunt concernant la piste forestière se termine sur cet exercice, l'autre prêt relatif à la salle communale a un taux d'intérêt à 4.48 %, le crédit agricole contacté par téléphone ne souhaite pas le renégocier. Le Conseil suggère de contacter d'autres organismes. Le montant de l'annuité de l'exercice 2016 est de 7 888.95 € soit 3 336.38 d'intérêts prévus en Fonctionnement et de 4 552.57 de remboursement de capital inscrits en Investissement.

### **INVESTISSEMENT :**

Deux opérations sont portées sur le budget elles concernent la reprise des restes à réaliser au niveau du Local Technique et pour l'accessibilité des bâtiments communaux.

Le dossier de subvention DETR déposé pour le Local Technique a été déclaré complet et renseignements pris auprès de la Sous-Préfecture a été retenu pour une aide de 11 900 €uros. Cette somme sera inscrite dès réception de la notification et le budget sera modifié par délibération.

Le montant de la subvention du FDAEC 2016 attribué à la commune a été fixé par les Conseillers Départementaux du Sud Gironde à 8 000.00 €. Monsieur Le Maire est chargé de faire chiffrer les travaux de maçonnerie sur le clocher de l'Eglise et la création d'un parking pour la salle communale ; le choix sera fait par le Conseil Municipal lors de la prochaine séance.

Les montants des subventions aux associations sont discutés : il est décidé la reconduction de la subvention pour le Téléthon ; pour les associations locales : le Comité des Fêtes bénéficie de 600 € et la Chasse de 500 € la différence est expliquée, suite à une question posée, par la nature des animations proposées à la population.

### **FONCTIONNEMENT :**

Les dépenses sont inscrites par rapport aux dépenses réelles de l'exercice précédent et des données connues ce jour en matière de participations intercommunales.

Les indemnités des élus :

Maire : indemnité mise en conformité avec la Loi qui oblige le Maire à prendre la totalité de l'indemnité réglementaire soit 17 de l'indice 1015.

Adjoints indemnités revues : sur proposition de Maire, il est décidé d'augmenter dans les mêmes proportions les indemnités aux trois adjoints, elles passent à 1.86 % de l'indice 1015.

Personnel Titulaire : Changement de régime indemnitaire imposé par la Loi passe de l'Indemnité de Fonction et de résultats au nouveau régime RIFSEEP à savoir régime indemnitaire tenant compte des Fonctions, Sujétions Expertise Engagement Professionnel mais les montants accordés restent les mêmes.

Personnel Non Titulaire : Pour l'heure pas de changement.

Le montant des Dotations de Fonctionnement ne sont pas connus, aussi les prévisions nécessiteront un ajustement après les notifications.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote le budget proposé qui peut se résumer ainsi :

### **FONCTIONNEMENT**

Résultats Reportés	Dépenses :	0.00	Recettes :	73 572.00
Opérations de l'exercice :	Dépenses :	148 357.00	Recettes :	74 785.00
<b>TOTAUX :</b>		<b>148 357.00</b>		<b>148 357.00</b>

### **INVESTISSEMENT :**

Résultats reportés	Dépenses :	0.00	Recettes :	5 476.00
Opérations de l'exercice :	Dépenses :	4 553 00	Recettes :	45 116.00
<b>Restes à Réaliser :</b>	Dépenses :	46 389.00	Recettes :	350.00
<b>TOTAUX :</b>		<b>50 942.00</b>		<b>50 942.00</b>

**Le budget total est de 199 299.00**

### **-003- COMMUNAUTE DE COMMUNES :**

#### **PRESIDENCE :**

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal de la démission de Monsieur BAILLÉ du poste de Président de la Communauté de Communes. Deux candidats sont en présence à savoir deux vice-présidents : Madame DULEAU de Bazas qui est aux Finances, Monsieur DUBERNET de Lignan de Bazas qui est au Social et aux Ressources Humaines.,

#### **SCOT :**

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a assisté à la dernière réunion du SCOT. Il a été question de l'orientation des PLUI et des objectifs à atteindre pour les communes. Au niveau des communes rurales l'objectif serait de 9 permis sur 10 ans. Il est fait état des communes qui ont investi dans des écoles et qui n'ont plus assez d'enfants.

### **-004- LES SYNDICATS :**

#### **SYNDICAT DES EAUX DE GRIGNOLS :**

Sylvie DUPOIS, donne le compte rendu de la dernière réunion en date du 03 Mars 2016, cette réunion avait lieu encore un Jeudi et Jeany PIZZINATO n'a donc pas pu y assister.

Les comptes administratifs 2015, les comptes de Gestion 2015 et les budgets 2016 ont été votés.

Afin de sécuriser les ressources, il a été décidé de faire appel à un cabinet conseil pour étudier la possibilité de la fusion des budgets pour 2017.

Pour le renouvellement de la délégation de service public 3 candidats sur les 4 du départ ont remis une offre.

Au niveau des travaux la réhabilitation du château d'eau de Samazeuilh est terminée.

#### **REGIES ELECTRICITE :**

Magali LABARCHEDE et Jean-Bernard LABONNE donnent le compte rendu de la réunion du 04 Avril dernier ; le compte administratif 2015 et le budget 2016 ont été votés.

L'article 24 du Schéma Départemental de Coopération Communale a été annulé, la dissolution du Syndicat n'est donc plus à craindre.

Au niveau des projets de travaux la mise en place d'un poste source au « Bois Majou » est évaluée à 3 millions d'euros. Ce projet nécessite également l'acquisition d'un terrain. Cet équipement permettrait de résoudre les problèmes de distribution sur la Zone et le passage de la ligne Haute Tension de Bazas à La Réole à proximité immédiate peut répondre au besoin d'alimentation du futur poste.

#### **SIVOS DE GRIGNOLS :**

Valérie DUCASSE, présente le compte-rendu des dernières réunions du Syndicat Scolaire de GRIGNOLS.

### Comité Syndical du 28 Janvier 2016 :

Les comptes administratifs et de gestion ont été votés. Les chiffres arrêtés sont les suivants : Excédent de 20 059.10 € en Fonctionnement et de 57 618.95 en Investissement. Les tarifs de la cantine scolaire ont été révisés le prix du repas passe à 3.00 €.

### Réunion du 17 Mars 2016 :

Le Budget a été voté la participation est fixée à 1 272.50 par enfant soit pour la commune qui compte 9 enfants scolarisés à Grignols : 11 452.50 €  
Il convient d'ajouter 10 € par habitant pour l'investissement soit 2 150.00 €

Au niveau des travaux, pour l'instant seul une réparation de la toiture s'est avérée nécessaire et urgente pour éviter des infiltrations. Le projet de réhabilitation est toujours à l'étude.

Valérie DUCASSE informe le conseil Municipal qu'elle a rencontré avec d'autres parents et sur l'invitation de la Directrice, l'Inspectrice de l'Education Nationale du secteur ; cette dernière a annoncé que le dispositif plus de maîtres que de classe allait être normalement reconduit, et elle a salué le projet d'équipement numérique.

### DONNEURS DE SANG :

Jeany PIZZINATO donne le compte rendu de l'Assemblée Générale des Donneurs de Sang à laquelle elle représentait la commune.

Pour l'année 2015, le nombre de dons est en augmentation par rapport à 2014, au niveau financier les communes ont été remerciées pour les subventions accordées, le bureau a été renouvelé. Le Président a de nouveau lancé un appel pour pourvoir à son remplacement ; en 2017, il sera contraint d'arrêter sa présidence car il s'est engagé par ailleurs.

### -005- QUESTIONS DIVERSES :

#### Battues aux lapins :

Jeany PIZZINATO informe le Conseil Municipal que la Gendarmerie l'a contactée par rapport à la plainte d'un habitant contre une action de battue aux lapins.

#### Festivités :

Martine BORDESOULES informe le Conseil Municipal qu'elle a rencontré Vincent AIME qui est brasseur sur la commune elle propose de réfléchir à une animation pour mettre en avant son travail.

Pour ce qui est du repas de quartier, elle souhaite que cela se perpétue mais elle comprend que les organisateurs actuels ne souhaitent plus s'en occuper ; elle propose d'utiliser la prochaine lettre aux habitants pour communiquer à ce sujet.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23 Heures 15.